

Nations Unies
**ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE**



QUARANTE-DEUXIÈME SESSION

*Documents officiels**

PREMIERE COMMISSION
6e séance
tenue le
jeudi 15 octobre 1987
à 10 heures
New York

COMPTE RENDU STENOGRAPHIQUE DE LA 6e SEANCE

Président : M. BAGBENI ADEITO NZENGEYA (Zaïre)

SOMMAIRE

DEBAT GENERAL SUR TOUTES LES QUESTIONS RELATIVES AU DESARMEMENT (suite)

Déclarations de :

M. Yamada (Japon)
M. Gjestebj (Norvège)
M. Fan Guoxiang (Chine)
M. Fonder (Belgique)
M. Kouassi (Togo)

*Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées, dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.

Distr. GENERALE
A/C.1/42/PV.6
23 octobre 1987

FRANCAIS

La séance est ouverte à 10 h 35.

POINTS 48 à 69 DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

DEBAT GENERAL SUR TOUTES LES QUESTIONS RELATIVES AU DESARMEMENT

M. YAMADA (Japon) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord vous féliciter très sincèrement au nom de ma délégation de votre accession à la présidence de cette commission. La vaste expérience que vous avez acquise à Genève dans le domaine du désarmement et vos qualités de diplomate chevronné, nous aideront à mener à bien nos délibérations sur les importantes questions du désarmement.

Nous voulons aussi féliciter les autres membres du Bureau, l'Ambassadeur Carlos José Gutierrez, le Ministre Mashashibi et M. Tomaszewski.

Aujourd'hui les relations entre les Etats-Unis et l'Union soviétique, notamment en ce qui concerne les progrès des entretiens dans le domaine nucléaire et spatial, sont un élément important qui affecte la paix et le désarmement dans le monde.

La réunion qui a eu lieu entre le Secrétaire d'Etat des Etats-Unis et le Ministre des affaires étrangères de l'Union soviétique en septembre dernier, qui a débouché sur un accord de principe concernant la conclusion d'un traité sur les forces nucléaires intermédiaires (FNI) et sur l'élimination complète de cette catégorie d'armes a marqué un jalon important vers le sommet qui doit avoir lieu plus tard cet automne entre l'Union soviétique et les Etats-Unis. Le Japon s'en félicite en tant que mesure de nature à favoriser la paix et la stabilité dans le monde. Nous nous réjouissons en particulier de l'élimination complète des forces nucléaires intermédiaires (FNI), que nous demandons depuis le début des négociations.

Lorsque le traité sur ces armes aura été mis au point et entrera en vigueur, le véritable processus d'élimination des armes nucléaires des Etats-Unis et de l'Union soviétique commencera. Bien que les forces nucléaires de portée intermédiaire ne représentent qu'une petite partie des arsenaux nucléaires des Etats-Unis et de l'Union soviétique, nous nous trouvons à un tournant historique. En effet ce sera la première fois, depuis l'apparition des armes nucléaires, il y a quelques 40 ans, que sera amorcé un processus de négociation pour réduire ces armes.

M. Yamada (Japon)

Comme M. Nakasone, Premier Ministre du Japon, l'a dit dans sa déclaration à la quarante-deuxième session de l'Assemblée générale, c'est justement parce que le "désir sincère des peuples du monde entier d'échapper rapidement à la menace persistante des armes nucléaires ... transcende toutes les idéologies" (A/42/PV.4, p. 61)

que l'humanité est sur le point de faire cet important pas en avant.

Nous espérons sincèrement que les négociations à Genève se termineront sans heurts de façon que le traité portant sur les forces nucléaires intermédiaires (FNI), et comportant des dispositions de vérification efficace, puisse être conclu et mettre ainsi en train, le plus tôt possible, le processus d'élimination des armes nucléaires en cours d'élaboration.

Il est tout à fait séant que nous nous réunissions ici en Première Commission de l'Assemblée générale au moment même où les Etats-Unis et l'Union soviétique, poussés par l'élan que leur donne la perspective d'un prochain sommet bilatéral, s'engagent dans le processus historique de désarmement. En cette occasion encourageante, nous devrions veiller à ce que l'élimination globale des FNI nous fournisse l'élan nécessaire pour nous attaquer aux tâches importantes qui restent à accomplir : réductions importantes d'armes nucléaires stratégiques, interdiction complète des armes chimiques, redressement des déséquilibres dans le domaine des armes classiques, etc. Lançons un appel aux dirigeants des Etats-Unis et de l'Union soviétique, qui ont des responsabilités particulières en matière de paix et de sécurité dans le monde, pour qu'ils fassent d'autres efforts vers la réalisation de ces objectifs. Quant à nous, continuons, avec une vigueur et une volonté renouvelées, à encourager ces efforts de désarmement.

L'élimination des FNI n'est qu'un premier pas dans le long processus ardu du désarmement et, en allant de l'avant, il importe que la sécurité de chaque Etat ainsi que la stabilité stratégique ne soient pas mises en danger, mais plutôt renforcées. Compte dûment tenu de cet élément, il faut que nous cherchions à saisir toute possibilité d'accélérer le processus de désarmement, même si elle semble peu probable au départ. Les réalités de notre monde ne nous permettent pas d'attendre un miracle ou une panacée. Il faut, au contraire, tirer la leçon de la sagesse accumulée qui montre que c'est seulement par un travail ardu et persistant entrepris sur la base d'un examen équilibré des différents facteurs concernant la sécurité que nous pouvons obtenir des résultats tangibles, pratiques et vérifiables dans chaque domaine du désarmement. Il est donc essentiel, pour réaliser le

M. Yamada (Japon)

désarmement, de continuer à travailler sur des résultats concrets en faisant preuve d'une volonté politique inébranlable. Le Japon, quant à lui, s'engage à faire des efforts encore plus grands qu'auparavant pour que les conditions favorables actuelles se traduisent par des résultats concrets.

L'accord de principe de conclure un traité portant sur les FNI n'aurait pas été possible sans l'existence de la confiance mutuelle entre les Etats-Unis et l'Union soviétique que les dirigeants, les ministres des affaires étrangères, les négociateurs et d'autres qui participent à des contacts intensifs innombrables à tous les niveaux ont su instaurer. Il y a là une leçon précieuse pour tous. L'on peut imaginer très facilement que le dialogue entre les Etats-Unis et l'Union soviétique dans son ensemble, et pas seulement en matière de désarmement mais dans d'autres domaines, facilite l'accord sur les FNI. Les solutions aux problèmes régionaux, aux problèmes concernant les droits de l'homme et à d'autres problèmes sont essentielles pour stabiliser les relations bilatérales et internationales. Le règlement de ces problèmes contribuera également à accroître la confiance mutuelle entre les nations et facilitera le règlement des problèmes concernant le désarmement. Il est nécessaire, à cette fin, de réfléchir sérieusement à ce que nous devrions faire, non pas dans l'abstrait ou en termes généraux, mais sur le plan pratique, de façon à diminuer, voire à éliminer, la méfiance mutuelle existant entre les nations, qui est à la base des tensions régionales et de la course aux armements. En Asie, où les conflits régionaux, les problèmes territoriaux et d'autres sources de tension sont nombreux, nous croyons qu'il faut d'abord s'attacher à régler, un par un, les problèmes en suspens et établir, dans l'intervalle, la confiance mutuelle.

J'ai jusqu'à présent décrit les événements positifs qui sont dernièrement intervenus dans les relations entre les Etats-Unis et l'Union soviétique et qui offrent des perspectives plus favorables pour notre tâche commune : la promotion du désarmement. Mais, en même temps, nous ne devons pas nous résigner à penser que le processus de désarmement est déterminé uniquement par les actes de deux superpuissances. Nous devons, au contraire, réfléchir sérieusement à l'interdépendance entre les négociations bilatérales et multilatérales et explorer la meilleure façon dont nous pourrions faire progresser le processus de désarmement par des délibérations et des négociations multilatérales au sein des Nations Unies, de la Conférence du désarmement et d'autres instances.

M. Yamada (Japon)

Il est indéniable qu'un ingrédient essentiel d'un accord viable sur le désarmement, et le désarmement nucléaire notamment, est une entente entre les Etats-Unis et l'Union soviétique, qui possèdent les arsenaux les plus puissants du monde. Il est tout aussi clair que le désarmement ne pourra vraiment contribuer à la paix et à la sécurité mondiales que lorsque tous les Etats dotés d'armes nucléaires, et pas seulement les deux superpuissances, et les autres Etats chercheront, par des efforts multilatéraux, à assurer leur sécurité à des niveaux réduits d'armements. Bref, le désarmement mondial ne pourra intervenir que lorsqu'on aura utilisé au mieux l'interaction organique qui existe entre les négociations bilatérales et multilatérales. Le moment est venu de travailler pour obtenir des résultats concrets en matière de désarmement de façon concertée et diversifiée, mais sur des fronts interdépendants, qui sont les entretiens bilatéraux entre les Etats-Unis et l'Union soviétique, les négociations multilatérales à la Conférence du désarmement, les délibérations dans des instances des Nations Unies et les négociations régionales, comme la Conférence sur le désarmement en Europe.

Dans ce contexte, j'aimerais appeler l'attention de mes collègues sur les possibilités qu'offre la Conférence du désarmement en tant qu'organe unique de négociations multilatérales. Les Etats, qui représentent toutes les régions du monde et des systèmes économiques et sociaux différents, s'y trouvent réunis pour travailler sérieusement au désarmement. La Conférence bénéficie de nombreuses idées intéressantes présentées par différents Etats, ainsi que de la somme d'expériences et de connaissances acquises dans le domaine du désarmement. En outre, surtout récemment, les vues et les préoccupations de certains Etats sur certains événements majeurs concernant la sécurité mondiale et le désarmement, y compris les négociations bilatérales entre les Etats-Unis et l'Union soviétique, ont été reflétées clairement à la Conférence. Je crois que si nous savons utiliser au mieux les ressources précieuses de la Conférence et si nous avons la sagesse et la volonté de tirer le maximum de l'élan favorable suscité par les négociations bilatérales entre les Etats-Unis et l'Union soviétique, nous aurons de bonnes chances de conclure des accords multilatéraux concrets. Il importe, pourtant, de ne pas rester dans l'abstrait et les généralités, mais de centrer nos efforts et notre imagination sur la recherche de résultats concrets et pratiques, aussi limités en nombre qu'ils puissent être.

M. Yamada (Japon)

Sur ce plan, j'aimerais dire quelques mots de certains sujets de désarmement majeurs examinés dans les instances multilatérales.

Le Japon, qui estime que la prompte conclusion d'un traité d'interdiction complète des essais nucléaires est une mesure hautement prioritaire pour promouvoir le désarmement nucléaire, a travaillé sans relâche dans ce but.

Nous nous félicitons chaleureusement de l'accord entre les Etats-Unis et l'Union soviétique intervenu à la réunion des ministres des affaires étrangères de septembre pour mettre en train des négociations générales et phase par phase sur les essais nucléaires, et nous espérons sincèrement qu'elles porteront fruit.

M. Yamada (Japon)

En même temps, nous espérons sincèrement que cette session de l'Assemblée générale soutiendra à son tour l'élan suscité au début des négociations entre les Etats-Unis et l'Union soviétique, en indiquant par un consensus son soutien à l'approche réaliste du pas à pas, envisagée par les Etats-Unis et l'Union soviétique, c'est-à-dire de se mettre d'accord d'abord, sur des mesures de vérification efficaces qui permettront la ratification du Traité d'interdiction en fonction d'un séisme entre les Etats-Unis d'Amérique et l'Union soviétique de 1974 et le Traité sur les explosions nucléaires souterraines à des fins pacifiques de 1976, pour passer ensuite à la négociation d'autres limitations intermédiaires d'essais nucléaires qui aboutiront à l'objet final d'un traité d'interdiction complète des essais nucléaires.

En 1984, le Japon a proposé à la Conférence du désarmement une approche pas à pas similaire sur un traité d'interdiction complète des essais. Notre proposition c'est d'interdire des essais expérimentaux dépassant une certaine puissance, à un niveau considéré actuellement comme pouvant être l'objet de vérification sur le plan technique, et ensuite d'abaisser ce seuil à mesure que sont perfectionnées les capacités de vérification, ce qui en définitive, aboutirait à l'interdiction complète des essais. Cette proposition a obtenu l'appui de plusieurs pays intéressés qui considèrent que c'est l'une des approches les plus sensées et les plus pratiques sur le plan technique et j'espère qu'après l'accord intervenu entre les Etats-Unis et l'Union soviétique sur les négociations relatives aux essais nucléaires, elle sera sérieusement étudiée par la Conférence du désarmement ainsi que les propositions présentées par plusieurs autres pays.

Lorsqu'un traité sur l'interdiction complète des essais nucléaires deviendra finalement une réalité, un mécanisme de vérification avec un réseau international de surveillance sismique sera indispensable pour en assurer l'application. Compte tenu de cela, et comme suivi de la proposition concernant les négociations de pas à pas, en décembre dernier, le Japon a entrepris un projet expérimental sur l'échange de données sur les formes des ondes de niveau II avec les pays intéressés et a présenté cette année un rapport sur les résultats de ce projet au Comité spécial des experts scientifiques qui examinent les mesures de coopération pour détecter et identifier les événements sismiques.

A ce stade, nous aimerions rappeler à ce stade que le Groupe spécial des experts scientifiques a un rôle indispensable à jouer pour fournir la base de notre examen de la question de la vérification. Il revient maintenant à la Conférence d

M. Yamada (Ja)

désarmement d'orienter comme il convient les travaux du Groupe spécial. Sur ce plan là aussi, il est extrêmement important de créer un Comité ad hoc sur l'interdiction des essais nucléaires et de commencer des travaux indépendants sur les nombreux problèmes concernant l'interdiction complète des essais le plus tôt possible. Compte tenu de la situation nouvelle due au fait que les négociations bilatérales sur le sujet entre les Etats-Unis et l'Union soviétique sont sur le point de commencer, ma délégation aimerait lancer un appel à tous les intéressés pour qu'ils fassent preuve de souplesse afin de commencer bientôt les travaux sur un traité d'interdiction complète des essais nucléaires sans se raccrocher à des positions officiellement déclarées, et de créer ainsi un comité ad hoc sur ce point de l'ordre du jour à la session de l'année prochaine de la Conférence du désarmement.

A la présente session de l'Assemblée générale, nous devrions concentrer nos efforts pour adopter une résolution fondée sur un large consensus, qui stimulera les progrès des travaux visant un traité d'interdiction complète des essais à la prochaine session de la Conférence du désarmement. Tandis que le désarmement nucléaire est certainement l'un des problèmes les plus cruciaux et les plus urgents dont nous sommes saisis, nous ne devons pas oublier que progresser dans d'autres domaines est également d'une importance vitale. Je voudrais en venir maintenant à l'interdiction des armes chimiques, question hautement prioritaire en matière de désarmement non nucléaire.

Les armes chimiques, qui sont des armes de destruction massive, existent dans de nombreuses variétés et peuvent être mises au point et fabriquées en quantité nécessaire et en secret assez facilement et à bas prix par n'importe quel pays ayant atteint un certain niveau industriel et technique. Ceci étant le cas, et comme il ressort clairement de l'histoire des négociations qui ont eu lieu à la Conférence du désarmement, les deux tâches principales auxquelles il faut s'atteler pour élaborer une convention sur l'interdiction des armes chimiques sont tout d'abord, de veiller à ce que grâce à une vérification efficace, on élimine complètement les stocks d'armes chimiques, et deuxièmement, voir comment interdire leur fabrication à l'avenir, c'est-à-dire s'assurer de leur non-fabrication.

Ces négociations sont hautement complexes et extrêmement techniques. Grâce à leurs efforts infatigables, persistants et constructifs, les Etats participants au cours de ces dernières années beaucoup réduit leurs divergences de vues. Nous

pouvons donc noter avec fierté que 'des progrès considérables ont été réalisés les travaux de rédaction.

A mesure que nous approchons du stade final des négociations, le Japon espère qu'il est important de ne pas se laisser aveugler par les détails. Il faudrait bien se rappeler que les deux objectifs principaux, qui sont "l'élimination des stocks d'armes chimiques existants" d'une part et la "non-fabrication" d'autre part, doivent figurer de façon équilibrée dans la convention prévue par la résolution.

En ce qui concerne la "non-fabrication", le Japon continuera à travailler de façon positive en vue d'établir un régime de vérification qui soit véritablement efficace sans pour autant entraver inutilement les activités légitimes de l'industrie chimique à des fins pacifiques.

Compte tenu de ce qui précède concernant les caractéristiques des armes chimiques, il est important pour établir la confiance et pour rédiger le traité que l'on fournisse des renseignements très complets concernant les stocks, les installations de fabrication et la non-fabrication de ces armes. Il y a eu des progrès utiles dans ce sens : par exemple, des ateliers se sont tenus dans des installations des Etats-Unis et de la République fédérale d'Allemagne et la récente visite que la délégation de la Conférence du désarmement a faite à des installations d'armes chimiques à Shikhan, en URSS.

Mais il reste encore beaucoup à faire et j'espère que les progrès continueront dans ce domaine.

J'aimerais ajouter que le Japon, en tant que pays qui ne possède pas d'armes chimiques, poursuivra sa coopération constructive en fournissant des renseignements qui faciliteront les négociations relatives à un traité.

J'aimerais maintenant dire quelques mots sur la question de la prévention d'une course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique.

Etant donné que les Etats-Unis et l'Union soviétique jouent des rôles prédominants dans les activités spatiales actuelles, les progrès de leurs négociations bilatérales auront une importance critique pour nos discussions à la Conférence du désarmement. Le Japon demande donc instamment aux Etats-Unis et à l'Union soviétique de faire un surcroît d'efforts pour progresser rapidement dans leurs négociations. En même temps, l'espace extra-atmosphérique est ouvert à tous et n'est pas la possession d'un pays donné. Une course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique aurait des effets non seulement sur la sécurité de ces deux grandes puissances, mais également sur tous les autres pays du monde. Nous ne

M. Yamada (Japon)

pouvons pas rester indifférents devant un problème aussi important. Compte tenu aussi des progrès rapides des activités de développement spatial, que des pays autres que les Etats-Unis et l'Union soviétique ont enregistrés récemment, il ne faudrait pas attendre pour continuer nos travaux à la Conférence du désarmement et examiner de façon très complète le type d'accords multilatéraux qui pourraient être utiles.

Plus précisément, nous devrions intensifier nos efforts pour avoir une idée claire de la façon exacte dont l'espace extra-atmosphérique est utilisé dans de nombreux domaines. C'est alors que nous pourrions évaluer de façon objective les dangers que représentent pour la paix et la sécurité internationales les différentes activités dans l'espace extra-atmosphérique et envisager des mesures mutuellement acceptables, efficaces et réalisables à l'échelle multilatérale.

M. Yamada (Japon)

Il est nécessaire d'examiner le problème de la vérification dans une très large perspective car il ne serait pas réaliste, au nom de la non-militarisation ou de la prévention de la militarisation de l'espace extra-atmosphérique, de s'en tenir à une approche générale, sans toucher à ces questions connexes. Ce n'est pas ainsi que nous garantirons notre sécurité.

Ma délégation croit que cette session de l'Assemblée générale est une occasion d'importance cruciale pour assurer le succès de la troisième session extraordinaire consacrée au désarmement prévue pour 1988. Du reste, les progrès réalisés dans les négociations sur les forces nucléaires intermédiaire ainsi que dans les autres négociations bilatérales entre les Etats-Unis et l'Union soviétique devraient susciter un regain d'efforts dans nombre de domaines du désarmement. De même, puisqu'il importe d'accélérer les préparatifs de la session extraordinaire si nous voulons arriver à des résultats concrets, le Japon estime nécessaire de fixer la date de la troisième session extraordinaire à la présente session de l'Assemblée générale.

Pour terminer, le Japon s'engage, pour sa part, à contribuer au succès de la troisième session extraordinaire consacrée au désarmement.

Mme GJESTEBY (Norvège) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, qu'il me soit tout d'abord permis de vous féliciter pour votre élection à la présidence de la Première Commission. De même, je tiens à transmettre mes félicitations aux autres membres du Bureau.

La Première Commission est réunie cette année à un moment faste des relations internationales. Les deux principales puissances militaires du monde ont entamé un dialogue constructif sur un certain nombre de questions, dans le domaine du désarmement notamment. Cette évolution, qui a un heureux impact sur les relations Est-Ouest en général, contribue grandement aux efforts faits pour limiter et réduire les armements militaires.

Il semble désormais qu'un accord sur l'élimination d'un grand nombre de missiles nucléaires à portée intermédiaire soit en vue. Pareil accord constituerait en outre une étape importante vers la réduction d'autres catégories d'armes nucléaires. Mon gouvernement appuie sans réserve les efforts faits dans ce sens.

Certains éléments portent à croire que, en tant que prochaine étape, des progrès peuvent être faits pour réduire les missiles stratégiques et empêcher le déploiement d'armements dans l'espace extra-atmosphérique. Mon gouvernement juge

M. Gjestebj (Norvège)

que le Traité sur les missiles antibalistiques devrait être maintenu et servir de point de départ à la conclusion d'accords de contrôle des armements plus ambitieux, sur la base d'une interprétation restrictive.

Pour importantes que soient les questions relatives aux armes nucléaires, n'oublions pas que l'évolution dans ce domaine souligne encore la nécessité de renforcer la stabilité des forces militaires conventionnelles au niveau inférieur. Tous les Etats, et pas seulement les principales puissances militaires, peuvent contribuer aux efforts faits dans ce sens. Les Etats membres de l'Organisation du Traité de l'Atlantique nord (OTAN) ont, dans le cadre de leurs contacts officiels à Vienne, présenté certains éléments susceptibles de constituer la base d'un mandat pour de nouveaux pourparlers sur le contrôle des armements dans le domaine des forces militaires conventionnelles. Mon gouvernement espère que ces contacts évolueront de telle manière que l'on pourra prochainement convenir d'un mandat.

Bien qu'un certain nombre d'obstacles subsistent, il y a tout lieu d'espérer que des mesures décisives seront prises pour éliminer certains des graves problèmes qui persistent depuis des décennies. Même si le processus actuellement en cours doit avant tout être considéré dans une perspective Est-Ouest, ses résultats seront de la plus haute importance pour toutes les nations du monde. Par conséquent, ce processus ouvre de nouvelles perspectives et lance un nouveau défi aux instances multilatérales de désarmement.

Les progrès enregistrés dans les pourparlers entre les Etats-Unis et l'Union soviétique devraient donner une impulsion susceptible d'être mise à profit au niveau multilatéral. En même temps, les instances multilatérales de désarmement peuvent compléter de manière concrète et constructive les négociations bilatérales.

Les négociations en vue d'une convention sur les armes chimiques, qui se déroulent à la Conférence du désarmement, sont un domaine où les efforts multilatéraux de désarmement semblent prometteurs. En effet, d'importants progrès y ont été enregistrés pendant la session de 1987.

Même si certains problèmes majeurs ont été surmontés et si le traité semble à notre portée, d'autres problèmes politiques et techniques délicats subsistent. Il ne faut pas oublier que les négociations sur l'interdiction générale et complète des armes chimiques sont une entreprise complexe qui exige l'élaboration de procédures détaillées de vérification et d'application. En fait, une telle convention générale comporterait des mesures de vérification plus complètes qu'aucun autre des traités de contrôle des armements et de désarmement existants.

M. Gjestebj (Norvège)

Mon pays a, dans le cadre d'un programme majeur de recherche, soumis à la Conférence du désarmement plusieurs documents de travail sur la vérification d'une interdiction totale des armes chimiques. Cette année, le Canada et la Norvège ont soumis une proposition conjointe concernant des procédures de vérification lorsque l'on soupçonne un recours à des armes chimiques. J'ose espérer que cette proposition norvégio-canadienne - la première du genre - s'avérera une base utile pour d'ultérieures négociations en matière de vérification. L'utilisation répétée de ces armes dans la guerre Iran-Iraq, que mon pays a énergiquement condamnée, souligne la nécessité d'inclure de telles procédures de vérification dans la Convention.

La question de la déclaration des stocks d'armes chimiques et des installations destinées à leur production reste l'un des principaux problèmes à régler. Jusqu'à présent, deux pays seulement - les Etats-Unis et l'Union soviétique - ont confirmé qu'ils possédaient des armes chimiques, mais seuls les Etats-Unis ont fourni des renseignements détaillés sur les stocks existants. Récemment, des représentants venus de 45 pays ont été invités à visiter les installations soviétiques de production d'armes chimiques situées à Shikhany. Nous nous félicitons de cette visite qui nous paraît être une étape vers une plus grande transparence dans un domaine crucial des négociations en cours.

Il est une autre question qu'il conviendra d'aborder en toute priorité : celle de la mise en place de mécanismes de vérification de routine et sur mise en demeure. Ces inspections à caractère contraignant constitueraient l'élément ultime de confiance dans la convention.

Le défi majeur à relever est celui que pose le maintien de l'élan donné à ces négociations. La Première Commission a un rôle important à jouer en reflétant l'appui accordé à ces négociations par la communauté mondiale. Le moment est venu pour l'Assemblée générale d'encourager vigoureusement la Conférence du désarmement à accélérer le processus vers la conclusion d'une convention interdisant à tout jamais ces armes.

La question d'une interdiction complète des essais nucléaires est certainement l'un des points les plus importants de l'ordre du jour du désarmement international. Un accord sur l'arrêt des essais nucléaires serait une contribution majeure aux efforts de désarmement nucléaire. Un tel accord entraverait considérablement toute nouvelle prolifération verticale ou horizontale des armes nucléaires, et traduirait la volonté d'éliminer ces armes.

M. Gjestebj (Norvège)

Voilà pourquoi il convient de se féliciter que les Etats-Unis et l'Union soviétique aient convenu d'entamer, avant le 1er décembre 1987, des négociations complètes et progressives sur les essais nucléaires. Nous espérons que ces négociations, lorsqu'elles auront dépassé leur phase initiale, déboucheront dès que possible sur la cessation complète de tous les essais nucléaires.

Toutefois, l'interdiction totale des essais est une question qui ne concerne pas seulement les Etats-Unis et l'Union soviétique, mais l'ensemble de la communauté internationale. Cette interdiction devrait englober à la fois les essais d'armes nucléaires et les explosions nucléaires à des fins pacifiques, par tous les Etats, dans tous les milieux et à tout moment. Cela souligne la nécessité de créer, dans le cadre de la Conférence du désarmement, un comité sur l'interdiction des essais nucléaires, qui permettrait à celle-ci d'entreprendre un travail de fond sur des questions pertinentes telles que la portée, le respect et la vérification d'un traité d'interdiction totale des essais.

Mme Gjestebø (Norvège)

La pierre angulaire des mesures de vérification découlant d'un tel traité devrait être un réseau sismologique mondial. La Norvège est heureuse d'être à même de contribuer au développement des méthodes de vérification sismique améliorées grâce au réseau sismique NORSAR et NORESS. Nous continuerons notre recherche dans les domaines liés à la détection sismique en vue de participer pleinement à la vérification du respect d'un traité futur sur l'interdiction complète des essais.

La Commission doit chercher à titre prioritaire à souligner l'attachement de la communauté mondiale à la notion d'interdiction complète des essais. Nous espérons que les projets de résolution présentés à la Commission cette année constitueront une base à partir de laquelle tous les pays pourront convenir d'une action concrète au sein de la Conférence du désarmement sur cette question importante.

L'espace extra-atmosphérique, en tant que patrimoine commun de l'humanité, devrait être utilisé exclusivement à des fins pacifiques. En conséquence, les efforts visant à prévenir une course aux armements doivent se poursuivre dans les instances bilatérales et multilatérales. Des travaux multilatéraux doivent compléter les négociations bilatérales entre les Etats-Unis et l'Union soviétique sur les armes spatiales. En fait, tant notre commission que la Conférence du désarmement ont la responsabilité de contribuer à l'accomplissement de la tâche qui consiste à prévenir une course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique.

Depuis sa création en 1985, le Comité de l'espace extra-atmosphérique de la Conférence du désarmement a oeuvré utilement à l'examen et à l'identification des questions pertinentes relatives à l'espace extra-atmosphérique. Jusqu'à présent, les délibérations font ressortir que l'adoption de mesures propres à accroître la confiance dans ce domaine pourrait créer une atmosphère favorable à la prévention d'une course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique.

La Conférence du désarmement devrait à présent chercher à établir un terrain d'entente sur les objectifs précis et la portée des efforts multilatéraux en vue de la prévention d'une course aux armements dans l'espace. Le processus serait facilité par l'adoption au sein de notre commission d'une résolution unique sur la prévention de la course aux armements extra-atmosphérique.

Mon gouvernement est heureux que la Conférence tenue récemment sur la relation entre le désarmement et le développement ait permis de parvenir à un consensus sur un document final. Compte tenu de la complexité des questions en jeu, le caractère plutôt général de ce document n'est guère surprenant. Pourtant, ce document

Mme Gjestebj (Norvège)

reflète bien l'importance accordée par la communauté mondiale à la question du désarmement et du développement et donne des directives pour les travaux futurs dans ce domaine.

Il est important que le problème des menaces non militaires à la sécurité ait été étudié par la Conférence. Ceci traduit la prise de conscience croissante, telle qu'exprimée récemment dans le rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement, du fait que la sécurité véritable est un concept plus large que la sécurité au sens militaire traditionnel du terme. Des facteurs tels que la pauvreté et les problèmes de développement, les tensions dues à l'environnement et les droits de l'homme sont autant de facteurs pertinents dans ce contexte.

Ainsi, les résultats de la Conférence sur la relation entre le désarmement et le développement doivent être considérés comme une contribution positive à la coopération internationale au niveau multilatéral. Dans nos travaux futurs sur cette question, nous devrions veiller à développer l'acquis. Nous ne pensons pas qu'à ce stade il faille rouvrir le débat plus général sur la relation entre le désarmement et le développement.

Les préparatifs de la troisième session extraordinaire consacrée au désarmement sont déjà en cours. La Norvège partage fermement l'avis selon lequel la session extraordinaire devrait se tenir l'année prochaine comme cela a été décidé.

Ceci est important, notamment parce que la session extraordinaire fournira une excellente occasion d'aborder de façon globale des problèmes importants de désarmement à un niveau multilatéral. Dans ce contexte, des efforts devraient être faits pour que les travaux portent sur un nombre limité de problèmes.

De tels efforts faits en vue d'organiser un débat d'actualité tourné vers l'avenir sur la base du Document final de la première session extraordinaire consacrée au désarmement auraient sans aucun doute une influence considérable sur le rôle futur des Nations Unies dans le domaine du désarmement. Il ne faut donc épargner aucun effort pour garantir le succès de cette session.

L'atmosphère positive qui prévaut aujourd'hui dans les instances internationales chargées du désarmement représente pour nous à la fois un défi et une occasion à ne pas manquer. A la quarante-deuxième session de l'Assemblée générale, nous aurons l'occasion de montrer que la communauté du désarmement multilatéral est apte à jouer un rôle dans le processus actuellement en cours.

M. FAN Guoxiang (Chine) (interprétation du chinois) : Monsieur le Président, permettez-moi d'emblée de vous féliciter de votre élection à la présidence de la Première Commission de la présente session de l'Assemblée générale. Vos compétences exceptionnelles et votre vaste expérience vous permettront sans aucun doute de mener à bien les travaux de la Commission. Mes félicitations s'adressent également aux autres membres du Bureau de leur élection à leurs hautes fonctions respectives. Je saisis l'occasion d'exprimer mon estime et ma reconnaissance à S. E. l'Ambassadeur Zachmann pour sa présidence de la Première Commission lors de la précédente session de l'Assemblée générale.

Au cours de l'année écoulée, les peuples du monde entier n'ont cessé de déployer des efforts en faveur d'un relâchement de la tension internationale et du maintien de la paix mondiale. Le désarmement, qui mobilise une part importante des efforts en faveur de la paix et de la sécurité internationales, continue de retenir l'attention. L'année 1987 a enregistré certains progrès positifs dans le domaine du désarmement. Les négociations sur les forces nucléaires intermédiaires entre les Etats-Unis et l'Union soviétique ont marqué d'importants progrès. La Conférence sur la relation entre le désarmement et le développement a été convoquée pour la première fois sous les auspices des Nations Unies. Les négociations menées dans le cadre de la Conférence du désarmement à Genève sur la Convention interdisant les armes chimiques se déroulent de façon satisfaisante. En plus de l'Amérique latine, une deuxième zone exempte d'armes nucléaires dans le monde, celle du Pacifique sud, a été créée dans l'hémisphère austral. Tout ceci a favorisé la détente dans la situation internationale. Cependant, force est de constater que nous sommes encore bien loin d'un désarmement véritable, que la course aux armements se poursuit et qu'elle s'étend même à l'espace extra-atmosphérique et que le danger d'une guerre mondiale subsiste. Les aspirations des peuples du monde à la paix et au développement et leurs voix qui ne cessent de s'élever contre la guerre et pour le désarmement se font de plus en plus fortes. Je voudrais maintenant échanger avec tous quelques idées sur certaines des questions importantes qui nous occupent aujourd'hui compte tenu de l'évolution au cours de l'année écoulée.

La cessation de la course aux armements nucléaires et le désarmement nucléaire restent aujourd'hui les soucis majeurs de tous les peuples du monde.

M. Fan Guoxiang (Chine)

Depuis le début de l'année, les Etats-Unis d'Amérique et l'Union soviétique ont eu de fréquents dialogues sur le désarmement, et les deux parties ont présenté de nouvelles propositions. Après presque six années de négociation, les deux parties sont maintenant convenues d'éliminer tous leurs missiles à courte et moyenne portée dans le monde entier, afin de mettre en oeuvre l'option double zéro. Récemment encore, les Ministres des affaires étrangères des Etats-Unis et de l'Union soviétique se sont réunis et sont parvenus à un accord de principe sur l'élimination des forces nucléaires de portée intermédiaire, progrès dont nous nous félicitons.

Etant donné que la question des forces nucléaires intermédiaires concerne directement la sécurité des pays d'Europe et d'Asie, elle n'a cessé de préoccuper les pays intéressés. Compte tenu de la volonté de préserver la paix et la sécurité mondiales, ces pays ont tous, d'une façon ou d'une autre, présenté leurs propres propositions positives et leurs revendications raisonnables qui, dans une certaine mesure, ont nourri les entretiens entre les Etats-Unis et l'Union soviétique sur les forces nucléaires de portée intermédiaire. Cela démontre que, s'agissant de désarmement nucléaire, question qui a des incidences universelles sur la paix et la sécurité, les pays de petite ou de moyenne importance non seulement ont leur mot à dire mais peuvent même jouer un rôle positif. Si les Etats-Unis et l'Union soviétique pouvaient véritablement détruire leurs forces nucléaires de portée intermédiaire, comme cela est prévu actuellement, ce serait la première mesure concrète depuis la deuxième guerre mondiale en vue d'une réduction quantitative des armements et un pas en avant sur la voie du désarmement nucléaire.

Cependant, les forces nucléaires intermédiaires ne représentent qu'une infime partie de leurs immenses arsenaux modernes. Même après leur destruction complète, les deux pays pourront quand même détruire le monde entier plusieurs fois. Leurs stocks gigantesques d'armes nucléaires stratégiques n'auront même pas été entamés. L'objectif de la destruction totale et définitive des armes nucléaires est encore bien loin d'avoir été atteint. La course aux armements entre les deux grandes puissances nucléaires se poursuit à un niveau de plus en plus élevé.

En vue de maintenir la paix et la sécurité mondiale, la communauté internationale espère avec ferveur que les Etats-Unis et l'Union soviétique n'en resteront pas là et que ces deux pays accéléreront le rythme de leurs réductions des armements.

M. Fan Guoxiang (Chine)

Au cours du débat général à l'Assemblée générale et au sein de notre commission, de nombreuses délégations ont fait valoir à juste titre qu'après avoir conclu l'accord sur les forces nucléaires intermédiaires, les Etats-Unis et l'Union soviétique devraient entamer de nouvelles négociations pour convenir d'une réduction substantielle d'autres types d'armes nucléaires, notamment les armes nucléaires stratégiques. Jusqu'à présent, aucun progrès véritable n'a été réalisé dans les négociations entre les Etats-Unis et l'Union soviétique sur la réduction des armes nucléaires stratégiques. Nous espérons que ces deux pays prendront dès que possible des mesures concrètes pour traduire dans les faits l'obligation qui est la leur de faire les premiers pas dans la réduction drastique des armes nucléaires. Ils ne devraient pas, d'un côté, conclure un accord sur les forces nucléaires de portée intermédiaire et, par ailleurs, accélérer la course aux armements en mettant l'accent sur l'amélioration de la qualité des armes nucléaires ou poursuivre leur rivalité en vue d'une supériorité militaire en se dotant de systèmes d'armement de plus en plus perfectionnés. Il y a lieu de croire cependant qu'une telle tendance existe bel et bien, ce qui ne peut manquer d'inquiéter grandement le monde.

La Chine a toujours été en faveur d'une interdiction totale des armes nucléaires et de leur destruction définitive. Nous restons persuadés que les deux principales puissances nucléaires, qui possèdent plus de 95 % des armes nucléaires du monde, devraient être les premières à mettre fin aux essais, à la production et au déploiement de tous les types d'armes nucléaires et à réduire considérablement et détruire tous les types d'armes nucléaires déployés dans leur pays et à l'étranger. Ce n'est qu'ainsi qu'il sera possible d'envisager la convocation d'une conférence internationale largement représentative sur les armements nucléaires, avec la participation de tous les Etats dotés d'armes nucléaires, pour élaborer des mesures en vue du désarmement nucléaire ultérieur de tous les Etats nucléaires. Ce serait la seule façon réaliste et praticable d'aboutir à un désarmement nucléaire complet. Etat nucléaire, la Chine n'éludera pas sa responsabilité. Ce qui est important, cependant, est que ce principe a déjà été confirmé par la communauté internationale, à savoir que les Etats-Unis et l'Union soviétique devraient être les premiers à mettre un terme à la course aux armements et à réduire

M. Fan Guoxiang (Ch)

considérablement les armes nucléaires. Cette idée est énoncée dans la résolution 41/59 F, adoptée à l'unanimité par l'Assemblée générale des Nations Unies en 1986. Il est absolument nécessaire, à notre avis, que ce principe soit réaffirmé au cours de la présente session de l'Assemblée générale.

Nous pensons par ailleurs que, compte tenu de l'existence d'immenses stocks d'armes nucléaires et de la persistance de la course aux armements nucléaires, si nous voulons réduire le risque d'une conflagration nucléaire et créer des conditions favorables à la destruction des armes nucléaires, il importe toujours autant que les Etats dotés d'armes nucléaires s'engagent à ne jamais utiliser ces armes en premier et à ne pas recourir à la menace ou à l'emploi des armes nucléaires contre des Etats non dotés d'armes nucléaires et des zones exemptes d'armes nucléaires. Chacun sait que la Chine a déjà assumé ces deux obligations depuis un certain temps. Nous espérons que tous les Etats dotés d'armes nucléaires, les Etats-Unis et l'Union soviétique en particulier, choisiront d'agir de même, sans aucune condition.

Tout en accordant la priorité la plus élevée au désarmement nucléaire, de nombreux pays ont accordé ces dernières années une attention croissante au désarmement classique. Le lien étroit qui existe entre le désarmement nucléaire et le désarmement classique est désormais reconnu. Cette année, pour la première fois, des discussions de fond se sont tenues au sein de la Commission des Nations Unies pour le désarmement sur la question du désarmement classique. Les raisons de mettre l'accent sur le désarmement classique sont évidentes. On peut résumer ainsi :

Premièrement, tout comme les armements nucléaires, les armements classiques sont une des raisons de la course aux armements entre les deux superpuissances. La course aux armements classiques constitue elle aussi une menace véritable pour la paix et la stabilité mondiales, particulièrement en Europe où les Etats-Unis et l'Union soviétique, outre les deux grandes alliances militaires de l'Est et de l'Ouest, ont concentré de grandes quantités d'armements nucléaires et classiques se trouvant enlisés dans un état de confrontation prolongée.

Deuxièmement, avec les progrès de la science et de la technique, les armements classiques deviennent de plus en plus perfectionnés et, partant, de plus en plus destructeurs.

M. Fan Guoxiang (C)

Troisièmement, les armements classiques de quelques pays ont atteint un niveau qui dépasse de loin les nécessités de leur défense nationale. De plus, de telles armes ont été utilisées en tant qu'instruments d'agression, d'occupation, d'intervention et de subversion contre certains petits ou moyens pays.

Quatrièmement, les ressources consacrées aux armements classiques augmentent rapidement. Plus de la moitié du billion de dollars dépensé actuellement à des fins militaires est consacré aux armements classiques.

M. Fan Guoxiang (Chine)

Compte tenu de ce qui précède, il est absolument nécessaire de réduire considérablement les armements classiques, parallèlement aux armements nucléaires. Il va sans dire que les superpuissances qui possèdent les arsenaux les plus vastes et les plus perfectionnés, et les alliances militaires auxquelles elles appartiennent doivent être les premières à réduire de façon considérable leurs armements classiques, en commençant par les armes classiques offensives. En même temps, nous estimons que les autres pays devraient également faire preuve de modération pour que leurs forces militaires ne dépassent pas le niveau nécessaire à leur défense.

La Chine a toujours estimé que le désarmement classique n'était pas moins important que le désarmement nucléaire. L'année dernière, la Chine s'est portée pour la première fois coauteur d'un projet de résolution sur le désarmement classique, qui a bénéficié de l'appui d'une majorité écrasante de pays. Nous avons également pris une part active aux délibérations pertinentes qui ont eu lieu au sein de la Commission du désarmement cette année et nous avons présenté un document de travail. La délégation chinoise présentera de nouveau un projet de résolution sur le désarmement classique à la présente session de l'Assemblée générale des Nations Unies.

La course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique représente une forme nouvelle de la course aux armements dans notre ère de haute technologie - bien qu'elle ne soit pas le produit inévitable des progrès de la haute technologie - ainsi qu'une escalade qualitative de la course aux armements. Quoiqu'elle n'en soit qu'à ses débuts, les effets que pourraient avoir les armes spatiales sur les situations politiques, militaires et économiques mondiales ont déjà suscité une profonde inquiétude. S'il n'y est pas mis terme à temps, la course aux armements dans l'espace ne manquera pas de déclencher une escalade en spirale des armes nucléaires offensives et des systèmes d'armes défensives, compliquant ainsi considérablement le processus de désarmement nucléaire et déstabilisant encore davantage la situation internationale. Il est donc impératif de mettre un terme à la course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique.

L'exploration et l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique, qui est le patrimoine commun de l'humanité, doivent être gérées de façon à ce que l'humanité en profite. La mise au point, l'essai, la production et le déploiement d'armes spatiales, sous quelque forme que ce soit, par n'importe quel pays, ne pourraient qu'aller à l'encontre des aspirations des peuples à un environnement international

M. Fan Guoxiang (Chine)

pacifique. A l'heure actuelle, les Etats-Unis et l'Union soviétique sont les seuls à posséder des armes spatiales, à les mettre au point et à procéder à des essais. Ils devraient entendre l'appel des peuples de tous les pays qui leur demandent de prendre immédiatement des mesures concrètes pour mettre fin à cette course dans l'espace. Ils devraient non seulement s'abstenir de mettre au point des armes spatiales, de les déployer et de procéder à des essais, mais ils devraient également détruire toutes celles qui existent déjà. La Conférence du désarmement à Genève devrait accélérer ses travaux afin d'entamer dès que possible des négociations pour conclure une convention internationale interdisant l'utilisation de toutes les armes dans l'espace extra-atmosphérique.

Les peuples du monde réclament l'élimination complète de toute urgence des armes chimiques et ont fait des efforts inlassables à cet effet. Au cours des dernières années, des progrès sensibles ont été faits dans les négociations sur la convention interdisant les armes chimiques, qui est devenue un facteur très prometteur de progrès dans les efforts de désarmement multilatéral. Cette année notamment, grâce aux efforts conjoints de tous les membres de la Conférence du désarmement, nous avons pu faire un pas de plus vers cet objectif. Bien entendu, ce qu'il faut maintenant, ce n'est pas un optimisme béat mais des efforts redoublés. En fait, il existe encore des divergences de vues très marquées sur certaines questions clefs qui exigent que tous les pays, notamment ceux qui possèdent les arsenaux chimiques les plus importants et les capacités de production les plus grandes, poursuivent leurs efforts pour faciliter le progrès des négociations.

La Chine a été une fois victime des armes chimiques, et leur cruauté reste très vivante dans sa mémoire. Nous avons toujours été en faveur de l'interdiction complète des armes chimiques et nous croyons qu'une convention internationale efficace devrait tout d'abord assurer la destruction complète des armes chimiques existantes et des installations destinées à leur production, ainsi que la non-production de nouvelles armes chimiques; deuxièmement, elle devrait interdire complètement les armes chimiques, y compris les essais, la production, le transfert, le déploiement et l'emploi de ces armes; troisièmement, s'engager à ne pas porter atteinte au développement de l'industrie chimique civile d'aucun pays; et, quatrièmement, prévoir les mesures de vérification efficaces nécessaires. Nous continuerons d'apporter notre contribution à la conclusion d'une telle convention internationale.

M. Fan Guoxiang (Chine)

La Conférence internationale sur la relation entre le désarmement et le développement qui s'est tenue récemment est d'une grande importance. Grâce aux efforts conjoints de tous les participants et résolue à trouver un terrain d'entente, tout en laissant de côté les divergences et en dégagant un consensus par des consultations, la Conférence a pu formuler un document final, qui représente un résultat concret. En dépit de certaines lacunes, ce document final est constructif, car il reflète les aspirations fondamentales des peuples du monde au désarmement et au développement. et il sensibilisera la communauté internationale à la relation qui existe entre le désarmement et le développement.

La façon de traiter comme il se doit la relation entre le désarmement et le développement aura une incidence non seulement sur la paix et la sécurité internationales mais sur la sécurité et le développement de chaque pays. L'expérience de la Chine a prouvé qu'il est à la fois nécessaire et faisable de traiter de façon raisonnable et appropriée la relation entre la défense nationale et le développement économique. Et nous nous engageons résolument dans cette voie.

La troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement est une question importante dont notre commission doit s'occuper cette année. La première session du Comité préparatoire s'est tenue en juin dernier. La présente session de l'Assemblée générale doit continuer à examiner la question et prendre des décisions sur certaines questions y relatives.

Il reste encore certaines divergences d'opinions et d'idées sur la convocation d'une troisième session extraordinaire consacrée au désarmement. A notre avis, cette troisième session devrait obtenir des résultats positifs et, compte tenu de l'évolution de la situation depuis la deuxième session extraordinaire, réaffirmer et donner corps aux principes et au programme d'action qui figurent dans le Document final de la première session extraordinaire consacrée au désarmement, notamment aux deux principes clefs qui sont que:

"...tous les Etats dotés d'armes nucléaires, en particulier ceux d'entre eux qui possèdent les arsenaux nucléaires les plus importants, ont une responsabilité spéciale à cet égard." (A/S-10/4, par. 48)

et que

"les Etats qui possèdent les arsenaux militaires les plus importants ont une responsabilité spéciale dans la poursuite du processus de réduction des armements classiques". (Ibid., par. 81)

M. Fan Guoxiang (Chine)

La troisième session extraordinaire consacrée au désarmement devrait également chercher à mettre en place des mesures plus efficaces pour prévenir la course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique, et interdire et détruire complètement les armes chimiques. En outre, elle devrait renforcer le rôle des Nations Unies et d'autres mécanismes multilatéraux de désarmement dans le domaine du désarmement. Au cours des travaux préparatoires, nous ferons connaître nos vues et en discuterons avec les autres pays. En résumé, compte tenu de la très grande importance de la troisième session extraordinaire consacrée au désarmement, il faut que nous en assurions le succès. La Chine est décidée à s'associer à d'autres pays à cet effet.

La Conférence régionale de l'Asie et du Pacifique s'est tenue à Beijing en mars dernier, dans le cadre de la Campagne mondiale du désarmement des Nations Unies. Partant du principe qu'il fallait maintenir la paix mondiale, des diplomates, des experts en matière de désarmement, des spécialistes et des personnalités éminentes appartenant à 18 pays se sont réunis dans un effort conjoint pour explorer les moyens de parvenir au désarmement et de maintenir la paix. La Conférence a été couronnée de succès.

M. Fan Guoxiang (Chine)

La Conférence du désarmement est la seule instance de négociations multilatérales qui assume l'importante tâche de négocier des traités internationaux en matière de désarmement. La Chine attache une grande importance aux travaux de la Conférence, et elle y participe activement. Au mois de mars dernier, le Ministre des affaires étrangères de la Chine, Wu Xueqian, a fait une importante déclaration à la Conférence du désarmement, où il a exposé les propositions du Gouvernement chinois sur la question du désarmement.

Un fonctionnement amélioré et plus efficace de la Conférence du désarmement est une question qui nous préoccupe tous. Depuis des années, plusieurs groupes de travail ont été successivement constitués à cette fin. Cette année, avec l'appui de tous les milieux, la Conférence du désarmement a décidé de réintroduire, en qualité de membres de la Conférence, un Groupe des Sept, composé des Ambassadeurs du Mexique, de l'Inde, de l'Union soviétique, de la Hongrie, du Canada, de l'Australie et de la Chine. J'ai eu l'honneur d'être élu à la présidence de ce groupe. Le Groupe a commencé ses travaux au milieu du mois de juin dernier. Mais, à cause du manque de temps, le Groupe a estimé qu'il lui fallait d'abord concentrer ses délibérations sur les organes subsidiaires et sur le rapport annuel à l'Assemblée générale.

Après des délibérations sérieuses, les membres du Groupe ont abouti à un consensus sur la simplification et l'amélioration de ces deux questions, et un rapport a donc été présenté à la Conférence du désarmement. Certaines délégations ayant estimé qu'il fallait procéder à des consultations supplémentaires, la Conférence n'a pris aucune décision. J'espère que le travail du Groupe des Sept continuera à bénéficier de l'appui de tous les milieux de façon à obtenir des résultats positifs dans l'avenir.

En ce qui concerne la question du maintien de la paix et de la sécurité internationales et celle de la réalisation du désarmement, la Chine a non seulement avancé une série de propositions raisonnables, mais elle a pris aussi des mesures concrètes. C'est ainsi que nous avons réduit nos forces armées par le retrait d'un million d'hommes et déclaré que la Chine ne fera plus d'essais nucléaires dans l'atmosphère.

Les dépenses militaires ont diminué et notre industrie militaire a été réorientée en grande partie vers la production civile, ce qui a déjà donné quelques résultats économiques positifs. Nous avons signé, cette année, les protocoles pertinents relatifs au Traité faisant du Pacifique sud une zone dénucléarisée.

M. Fan Guoxiang (Chine)

Tout cela traduit pleinement le désir sincère de la Chine d'assurer la paix. Etant donné que nous appuyons toutes les propositions qui contribuent véritablement à la cause du désarmement, c'est avec d'autant plus de satisfaction que nous accueillons les mesures concrètes qui permettent une réduction considérable des armements.

A l'heure actuelle, le peuple chinois s'efforce de réaliser le noble but que constitue le développement économique. La tenue prochaine du treizième congrès national du Parti communiste chinois raffermira notre politique de réforme et d'ouverture sur le monde extérieur de façon à accélérer le développement économique national. Pour faciliter les progrès de la situation internationale dans la voie de la paix et du développement, la Chine est prête à poursuivre ses efforts avec tous les pays épris de paix pour s'opposer à la course aux armements et favoriser rapidement le désarmement.

M. FONDER (Belgique) : Monsieur le président, permettez-moi de vous féliciter très chaleureusement pour votre élection à la présidence de cette commission et de vous assurer de la coopération de ma délégation.

Les 12 Etats membres de la Communauté européenne ont déjà exprimé devant cette Commission, par la voix de la présidence danoise, leurs vues sur toute une série de questions qui appartiennent au domaine du désarmement et de la sécurité.

Il va de soi que la Belgique appuie pleinement cette déclaration. Je souhaiterais cependant développer davantage certains points que mon pays considère comme prioritaires.

Tout indique que les travaux de cette commission devraient se dérouler, cette année, dans une atmosphère plus propice au dialogue constructif, ce qui ouvrirait la voie à des développements positifs. Que cette évolution soit plus marquée par rapport aux années précédentes est certainement dû, dans une large mesure, à l'amélioration des relations Est-Ouest, et plus spécifiquement dans le domaine clef de la limitation des armements et du désarmement.

Le monde entier a accueilli favorablement l'accord de principe auquel les deux superpuissances sont arrivées pour réaliser l'élimination totale d'une catégorie spécifique d'armes nucléaires, notamment les missiles nucléaires à portée intermédiaire.

Cet accord, qualifié d'historique, n'est pas encore finalisé puisque bon nombre de problèmes, dont la vérification, restent à être résolus. L'accord constituera une étape importante vers un équilibre de forces propre à garantir la sécurité de tous au niveau de forces le plus bas possible. Cet accord démontre

M. Fonder (Belgique)

que, la volonté aidant, des résultats significatifs peuvent être acquis dans des délais qui, il y a un an encore, auraient été considérés comme irréalistes.

Cela étant, beaucoup reste encore à faire. Les efforts vont devoir s'intensifier pour qu'aboutissent les négociations sur la réduction des arsenaux stratégiques entre les Etats-Unis et l'Union soviétique. Là aussi, un accord de principe existe pour une réduction de 50 %. Il faut la traduire dans les faits. Ces négociations sont d'une importance capitale pour l'évolution des relations entre les superpuissances. Elles auront aussi une influence décisive sur l'ensemble des problèmes liés à la maîtrise des armements et du désarmement.

Le désarmement est un processus qui ne peut se développer que par étapes successives. Encore faut-il qu'à chaque étape, la sécurité puisse être maintenue ou même améliorée. Des accords, partiels par la force des choses, ne peuvent aboutir à remettre en cause les équilibres existants ni à aggraver les déséquilibres réels ou potentiels. La sécurité forme un tout, de même que notre stratégie en matière de désarmement. Il faut, certes, établir des priorités mais en tenant compte de l'effet produit au plan de la sécurité dans son ensemble.

Dans ce contexte, le problème du désarmement conventionnel revêt une importance croissante et une urgence toute particulière, en premier lieu en Europe où nous sommes en présence de la plus grande concentration de forces armées du monde. Dans ce domaine, considéré désormais pour nous comme crucial et prioritaire, la stagnation aurait pour effet de ralentir ou de compromettre les efforts entrepris dans les autres domaines.

Dans le cadre du processus de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, et après la tenue de la Conférence de Stockholm qui a concrétisé une nouvelle génération de mesures de confiance et de sécurité, nous espérons qu'il sera possible de se mettre rapidement d'accord à Vienne, entre les pays qui constituent les deux alliances, sur un mandat de négociation sur la stabilité conventionnelle en Europe à un niveau de forces réduit. Mon pays ne négligera aucun effort pour que la négociation puisse s'engager dès l'année prochaine.

M. Fonder (Belgique)

Sur un plan plus large, le concept de désarmement conventionnel fait l'objet d'un plus grand intérêt dans le cadre des institutions spécialisées des Nations Unies. Cette année, le désarmement conventionnel figurait à l'ordre du jour de la Commission des Nations Unies du désarmement où des travaux utiles ont pu avoir lieu. Les conflits armés qui sévissent en ce moment dans de nombreuses régions du monde nous rappellent l'urgence de progresser dans ce domaine.

Une approche régionale du désarmement en général et du désarmement conventionnel en particulier constitue, à nos yeux, une étape indispensable dans le cadre de tout effort de désarmement à l'échelle planétaire.

Il est encourageant de constater que cette approche inspire des efforts dans ce domaine dans plusieurs régions du monde.

Passant à la question de l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique à des fins militaires, il convient de constater que les superpuissances réalisent l'importance de préserver l'autorité de l'unique instrument juridique international qui existe, à savoir le Traité ABM et qu'elles s'efforcent de trouver la voie vers une interprétation agréée, en attendant de trouver une solution définitive quant à l'avenir qui tienne compte des impératifs sur le plan de la sécurité. Dans ce domaine également, les superpuissances se montrent conscientes de la nécessité d'une plus grande transparence.

La question de l'arrêt des essais nucléaires reste un aspect du désarmement nucléaire où la stagnation a été la plus marquée. Les résultats des contacts entre les deux superpuissances sur ce point précis indiquent toutefois que les positions respectives évoluent vers une convergence quant à une approche graduelle du problème. Comme la Belgique a déjà pu expliquer ici, le débat sur cette question doit être fondé sur le réalisme si l'on veut progresser vers des résultats concrets et réalisables. Je rappelle les propositions formulées l'année dernière par le Ministre belge des relations extérieures, dans son discours devant l'Assemblée générale. Ces propositions visaient à développer un système d'échange de données et à la mise en place d'un régime de vérification applicable dans le cadre d'une limitation des essais, tant au niveau du nombre qu'en ce qui concerne la puissance. Il est important que les superpuissances commencent à explorer cette voie qui mène vers une plus grande transparence qui, elle-même, engendrera la confiance. L'idée qu'une superpuissance puisse procéder à un essai nucléaire sur le territoire de l'autre à des fins de vérification mérite d'être approfondie. Le

M. Fonder (Belgique)

fait que des idées semblables soient formulées indique que le débat est plus ouvert, et la Belgique s'en félicite.

Ceci dit, les travaux de la Conférence du désarmement sur l'arrêt des essais nucléaires n'ont pas progressé, faute d'un accord sur un mandat pour l'institution d'un groupe ad hoc. Par contre, le groupe international des experts en sismologie a pu continuer ses activités utiles dans le domaine des échanges de données sismologiques, point de départ pour la mise au point d'un système de vérification fiable. La Belgique encourage tous les participants à y contribuer de façon constructive et accueille favorablement tous les efforts pour assurer la continuité de ces travaux.

L'état d'avancement de ses travaux sur une future convention sur l'interdiction totale des armes chimiques inspire plus d'optimisme quant au résultat final.

Qu'une telle convention est plus que jamais nécessaire a été prouvé encore cette année. De nouveau, des preuves irréfutables de l'usage de ces armes dans le conflit entre l'Iraq et l'Iran ont été réunies par l'intermédiaire du Secrétaire général des Nations Unies. Un élément nouveau a été mis en évidence et est le signe d'une escalade inquiétante; ces armes ont été utilisées contre des populations civiles. Il s'agit d'une nouvelle violation, particulièrement choquante, du Protocole de Genève de 1925, dont il est opportun de rappeler l'existence comme la seule norme en droit international public dans ce domaine. La Belgique, en coopération étroite avec ses partenaires et avec un nombre croissant d'autres pays, s'efforce d'arrêter la prolifération de ce type d'armes moyennant des mesures de contrôle strictes, en attendant qu'une solution définitive et durable soit trouvée le plus tôt possible. Notons déjà que les travaux du Comité ad hoc chargé d'élaborer un projet de convention ont progressé sur un nombre de points cruciaux. Ce progrès a été rendu possible par des contacts bilatéraux qui ont permis d'écarter les obstacles majeurs.

La Belgique, qui assume la présidence d'un des groupes de travail du Comité ad hoc, se félicite des développements positifs qui ont pu être réalisés et qui ont permis de rompre l'impasse. Parmi ces éléments positifs, l'on retiendra notamment : l'acceptation par tous les pays participant à ces travaux du principe du caractère obligatoire, en toutes circonstances, de l'inspection par défi. Tout le monde s'accorde pour dire que les contours de la future convention deviennent de plus en plus nets. Certes, il reste encore des chapitres importants à compléter,

M. Fonder (Belgique)

notamment : la liste des substances chimiques qui devront être soumises à l'autorité de la convention, la question de la future non-production d'armes chimiques, le rôle de l'industrie chimique dans le système de vérification, l'élaboration des modalités de l'inspection par défi et l'institution internationale qui sera chargée de superviser l'application de la future convention.

La Belgique, par la voix de son ministre des relations extérieures, au cours de la réunion plénière de la Conférence du désarmement, le 23 juillet, et lors du débat général de la quarante-deuxième session de l'Assemblée générale, a proposé d'accueillir l'institution internationale sur son territoire.

Pour la Belgique, il est impératif qu'une convention aussi complète que possible puisse voir le jour dans les meilleurs délais.

Un climat de confiance et une plus grande transparence sont des éléments qui ont certainement influencé le déroulement positif des travaux de la Conférence sur ce point. A la lumière de cette constatation, il y a lieu de croire que d'autres gestes destinés à renforcer la confiance donneront un élan aux travaux sur l'interdiction des armes chimiques, permettant ainsi de se rapprocher davantage d'un accord final sous forme d'une convention.

La visite à une installation d'armes chimiques à Shikhany en Union soviétique, au début de ce mois, illustre bien que ce pays commence, lui aussi, à être conscient de la nécessité d'une plus grande transparence, condition fondamentale pour qu'un climat de confiance puisse se développer.

M. Fonder (Belgi

La Belgique se réjouit de ce genre d'initiative et elle appuie toute idée constructive qui vise à créer et à accroître la confiance. Dans ce contexte, mon pays est en faveur de l'idée que les deux superpuissances pourraient déclarer volontairement, dans le but de faciliter un accord sur une convention, le volume de la composition de leurs stocks d'armes chimiques, ce qui incitera les autres détenteurs d'armes chimiques à faire de même.

La Conférence sur la relation entre le désarmement et le développement, il y a quelques semaines, a conclu ses travaux avec un document final. Ce résultat est en soi, déjà l'expression d'une volonté de traiter ce problème très complexe dans un esprit ouvert et réaliste. Les participants à cette conférence ont fait preuve de bon sens et se sont accordés pour éviter les polémiques stériles et les antagonismes inutiles, voire contre-productifs. Reste néanmoins que la question d'une distribution plus équilibrée des ressources disponibles entre les besoins de sécurité et les besoins de développement, tant nationale qu'internationale, mérite d'être approfondie davantage, afin d'écarter toute analyse tendancieuse ou conclusions hâtives. La relation entre les concepts de désarmement et de développement est loin d'être de nature exclusivement financière. Le transfert de moyens financiers libérés, suite à des accords de désarmement ou de réduction d'armements, à supposer qu'il soit possible dans tous les cas, ne résoudra pas lui-même le problème du sous-développement.

Pour mieux évaluer l'impact des dépenses militaires sur le développement économique et social, il est nécessaire de pouvoir disposer de données et de statistiques fiables. Dans ce domaine aussi, la confiance et la transparence ont leur rôle à jouer. Ici aussi, il y a lieu de faire preuve d'imagination et de bonne volonté afin de pouvoir développer certaines initiatives.

Voilà les quelques points prioritaires que j'ai voulu aborder, au risque d'avoir été incomplet, mais dans la conviction qu'il vaut mieux se limiter, dans un vaste sujet qu'est le désarmement, à ce qui est le plus urgent et le plus utile aux débats.

M. KOUASSI (Togo) : Compétence, rigueur, maîtrise assureront aux travaux de la Première Commission au cours de la quarante-deuxième session de l'Assemblée générale des Nations Unies autorité, efficacité et succès.

Tels sont, Monsieur le Président, les sentiments naturels très simples, mais combien chargés de confiance, que ma délégation éprouve à l'occasion de votre élection unanime à ce poste élevé de cette importante commission.

Permettez-moi d'y ajouter, Monsieur le Président, ceux très fraternels que j'éprouve au regard des relations privilégiées d'amitié et d'étroite coopération qui lient votre grand pays, le Zaïre, et le Togo, le mien, et se développent heureusement.

En cette occasion, ma délégation vous adresse, à vous, ainsi qu'aux autres membres du Bureau, ses plus vives et chaleureuses félicitations, comme elle rend hommage à votre prédécesseur, S. E. l'Ambassadeur Siegfried Zachmann, de la République démocratique allemande. Elle vous assure de son entière disponibilité à coopérer avec vous dans l'accomplissement combien délicat de vos hautes fonctions.

L'ampleur des efforts accomplis en vue du désarmement est sans doute à la mesure de l'engagement auquel nous avons souscrit, en signant la Charte des Nations Unies, de préserver les générations futures du fléau de la guerre.

Cependant, les faiblesses des progrès réalisés dans la voie d'un désarmement général et complet s'expliquent par le fait que de minutieux calculs géopolitiques, la méfiance et la volonté de domination continuent d'inspirer la recherche de la sécurité par la course effrénée aux armements.

Ainsi, de nos jours, la poursuite et l'intensification de la compétition militaire, de même que la multiplication des conflits régionaux, indiquent que notre monde se soucie très peu ou même fait fi du dilemme relevé avec pertinence dans le Document final de la première session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement :

"Mettre fin à la course aux armements et progresser vers le désarmement ou périr" (S-10/2, par. 18).

Certes, depuis l'adoption de la première résolution sur le désarmement, d'importants accords bilatéraux et multilatéraux ont été conclus. Néanmoins, d'un fait qu'ils impliquent pour la plupart des mesures partielles ou collatérales, ces accords prennent plus un caractère de "non-armement" que celui de désarmement véritable.

De surcroît, depuis la fin de la seconde guerre mondiale, nous vivons sous la menace des armes nucléaires. Cette menace est largement justifiée à l'heure actuelle par le fait que selon les estimations des experts, la puissance des arsenaux stratégiques des deux superpuissances équivaut à 500 000 fois celle de la bombe qui a détruit Hiroshima.

M. Kouassi (Togo)

Par ailleurs, selon des données scientifiques bien établies, et on me pardonnera cette citation :

"Un conflit atomique entre les deux superpuissances déclencherait dans les mois suivants une mini-ère glaciaire qui s'étendrait sur l'ensemble de la planète. Une bonne partie de la végétation et de la faune disparaîtrait, victime de bouleversement climatique. Les populations humaines tenues à l'écart du conflit ou rescapées des bombardements se trouveraient alors sans ressources alimentaires et à leur tour menacées d'extinction."

Vient s'ajouter à ce risque la prise de conscience de la nécessité de manipuler l'énergie nucléaire avec une extrême prudence. Cette prise de conscience ressort des mesures vigoureuses de sécurité, de sûreté et de radioprotection qui se sont imposées à la suite des accidents survenus ces 20 dernières années dans certaines centrales nucléaires.

La persistance de la menace que les armes nucléaires continuent de faire peser sur la survie de l'espèce humaine renforce la validité de la priorité particulière conférée au désarmement nucléaire par le Programme d'action du Document final de la dixième session extraordinaire de l'Assemblée générale.

Il est aujourd'hui quelque peu réconfortant d'observer que, faisant écho à ce programme d'action, les Etats-Unis d'Amérique et l'Union soviétique sont parvenus à un accord de principe en vue du démantèlement de leurs missiles de moyenne et de courte portée installés en Europe.

Certes, la signature et l'application effective de l'accord proprement dit n'impliquent pas la dénucléarisation complète de l'Europe puisque le vieux continent continuera d'abriter 4 000 têtes nucléaires de l'OTAN et d'autres arsenaux nucléaires. Cependant, il s'agit d'une décision historique de haute portée politique parce qu'elle concrétise la volonté commune de paix et de négociation des deux superpuissances.

Pour qu'il ait un impact réel et durable sur le processus de désarmement général et complet, il importe que cet accord inaugure une nouvelle conception d'"une sécurité sans armes nucléaires". Cet accord représente également un précieux jalon pour des négociations ultérieures, lesquelles négociations devraient porter par étapes successives sur les armes nucléaires tactiques et stratégiques, les armes conventionnelles et autres, ainsi que sur les projets de militarisation de l'espace, les essais nucléaires et le règlement des conflits régionaux.

M. Kouassi (Togo)

Dans l'intérêt de la paix et de la sécurité internationales, il est non seulement souhaitable mais essentiel que l'initiative américano-soviétique serve d'exemple et de stimulant aux autres puissances nucléaires et préfigure une nouvelle étape de négociations visant à conclure d'autres accords de désarmement effectif.

Dans la mesure où le désarmement constitue un objectif multidimensionnel et un processus évolutif, il nous appartient de suivre avec un intérêt soutenu et d'encourager vivement toutes les initiatives concrètes de nature à inverser la tendance à l'accumulation des arsenaux militaires.

Voilà pourquoi la délégation togolaise se félicite du fait que, pour la première fois dans l'histoire, les Etats-Unis d'Amérique et l'Union soviétique, conscients de leur responsabilité première en la matière, s'appêtent à conclure un accord véritable même si ce dernier garde, pour le moment, un caractère essentiellement partiel.

Par l'influence politique et la puissance militaire de ses deux signataires et par sa portée géographique, le prochain accord de désarmement nucléaire sera un double facteur de détente Est-Ouest et d'équilibre en Europe. Aussi, illustre-t-il l'une des contributions importantes que la défense et la réalisation de la sécurité régionale peuvent apporter à la consolidation de la paix et de la sécurité internationales.

Cette considération justifie pleinement que la communauté internationale continue à accorder toute l'attention et tout l'appui nécessaires aux efforts multiformes déployés par les pays en développement pour promouvoir le désarmement régional. Ces pays ont d'ailleurs, depuis toujours, donné la preuve de leur volonté politique et leur vocation à cet égard par leur prise de position en faveur de la paix et surtout par leurs initiatives tendant au règlement pacifique des conflits, dont ils sont devenus le centre d'opération, ainsi qu'à la création de zones exemptes d'armes nucléaires.

En adoptant, en 1964, la Déclaration sur la dénucléarisation de l'Afrique, l'OUA entendait marquer son attachement au désarmement nucléaire et à la prévention d'une guerre nucléaire en général ainsi qu'à la non-prolifération des armes nucléaires, en particulier à la prévention de l'introduction d'armes nucléaires en Afrique.

Scrupuleusement respectueux de cette déclaration et allant au-delà, une majorité d'Etats africains, soit 37, sont devenus à ce jour parties au Traité de

M. Kouassi (Togo)

non-prolifération des armes nucléaires - Traité auquel l'Afrique du Sud se garde, bien sûr et pour cause, d'adhérer. A cet égard, la justesse et la pertinence de l'initiative africaine justifient qu'elle ait reçu depuis lors l'appui constant des Nations Unies.

La validité de cette importante déclaration a d'ailleurs été renforcée lorsque, à sa dixième session extraordinaire, l'Assemblée générale a estimé souhaitable que le Conseil de sécurité prenne, chaque fois que nécessaire, les mesures efficaces voulues pour veiller à ce que l'objectif de dénucléarisation de l'Afrique ne soit pas compromis. Grâce à la vigilance et au sens des responsabilités dont notre organisation régionale fait preuve, il a été possible d'établir des rapports objectifs sur la capacité nucléaire de l'Afrique du Sud, en l'occurrence les rapports pertinents du Secrétaire général et de l'UNIDIR.

La preuve étant faite que le régime minoritaire d'Afrique du Sud entreprend, depuis de nombreuses années, de saper l'application de la Déclaration sur la dénucléarisation de l'Afrique, il est vivement regrettable que la Commission du désarmement ne soit pas toujours parvenue au consensus sur la capacité nucléaire de l'Afrique du Sud.

Compte tenu de notre souci commun de renforcer le rôle des Nations Unies dans le domaine du désarmement, il s'avère indispensable que les études spécifiques réalisées sous les auspices de l'Organisation universelle servent de guide à nos efforts de promotion du désarmement.

Tout en remettant en cause la validité des études sur le désarmement, la contestation de la capacité nucléaire de l'Afrique du Sud par certaines puissances est de nature à encourager le refus persistant du régime raciste de soumettre toutes ses installations nucléaires aux garanties de l'Agence internationale de l'énergie atomique.

Or, en étant déjà une menace sérieuse à la paix et à la sécurité internationales, la capacité nucléaire devient un moyen de chantage permanent, lorsqu'elle est acquise par un régime qui, au mépris du droit international et des résolutions pertinentes des Nations Unies, bafoue systématiquement et continuellement les droits et libertés fondamentaux de l'homme - un régime qui persiste dans son occupation illégale et son pillage systématique des ressources de la Namibie et multiplie les actes d'agression et de provocation et les manoeuvres de déstabilisation contre ses voisins.

M. Kouassi (Togo)

Eu égard à la contribution précieuse que la création de zones exemptes d'armes nucléaires peut apporter à l'équilibre mondial, il est plus que jamais urgent que le Conseil de sécurité envisage de prendre les mesures qui s'imposent pour contraindre le régime d'apartheid à se conformer aux dispositions de la Déclaration sur la dénucléarisation de l'Afrique ainsi qu'aux résolutions pertinentes des Nations Unies y relatives.

Depuis la création de l'ONU, des décennies du développement et du désarmement ont été proclamées en vue de traduire dans les faits ces deux objectifs essentiels de notre organisation. Malheureusement, nous relevons que les résultats obtenus ne sont guère à la mesure de nos légitimes attentes. En effet, les politiques de sécurité et les politiques de coopération économique internationale menées depuis lors ont fait apparaître un contraste frappant entre la vigueur soutenue des efforts d'armement et l'accroissement relatif du fossé qui sépare les pays riches des pays pauvres.

Or, selon l'une des conclusions d'une étude réalisée en 1981 par des experts sur les rapports entre le désarmement et le développement :

"Le monde peut soit poursuivre la course aux armements avec une singulière énergie, soit s'orienter consciemment et avec une promptitude délibérée vers un développement économique et social stable et équilibré dans le cadre d'un ordre économique et politique international plus stable. Il ne peut poursuivre les deux objectifs à la fois."

A cet égard, il est opportun que, grâce au soutien toujours croissant des Etats Membres, l'idée de déterminer le lien existant entre le désarmement et le développement ait évolué au point de permettre la convocation de la récente Conférence internationale sur la relation entre ces deux questions.

Dans le long processus d'examen multilatéral de la relation entre le désarmement et le développement, la tenue de cette conférence représente un événement historique dont la portée s'appréciera à la volonté politique des Etats Membres d'approfondir et de concrétiser les orientations contenues dans le Document final. Car le consensus laborieux et difficile auquel nous étions parvenus constitue moins un accord ou un engagement ferme qu'une plate-forme minimale de départ pour entreprendre des négociations ultérieures. Ces négociations devraient déterminer les implications et les modalités concrètes du dégagement et du transfert des ressources au profit du développement.

M. Kouassi (Togo)

En tout état de cause, le consensus réalisé devrait être confirmé et renforcé lors de l'examen du rapport de la Conférence par la présente session de l'Assemblée générale et au cours de la troisième session extraordinaire consacrée au désarmement.

La première session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement a eu le mérite historique d'avoir réalisé l'adoption d'un document final fixant l'orientation et le cadre précis des efforts et initiatives de désarmement.

Il s'agit donc d'un important programme d'action à la réalisation duquel la deuxième session extraordinaire aurait dû donner l'impulsion nécessaire. Quoique l'Assemblée générale ait initié, au cours de cette session, une tâche primordiale, en l'occurrence le lancement de la Campagne mondiale pour le désarmement, son incapacité à renouveler le consensus élaboré lors de la première session représente un défi pour les efforts de promotion du désarmement. Un défi que la troisième session extraordinaire doit relever impérativement en s'inspirant des heureuses perspectives de conclusion d'un accord de désarmement nucléaire et en réalisant un large consensus susceptible d'accélérer le processus de désarmement général et complet.

Si la réalisation de notre commun attachement à la paix et au désarmement devait être un simple rituel observé à chaque session de l'Assemblée générale, nous courrions le risque de laisser le champ libre au triomphe du militarisme et au règne de la force.

Même si la complexité de la question et l'ampleur des enjeux expliquent souvent la lenteur des progrès en matière de désarmement, en raison des engagements souscrits dans la Charte, nous avons l'obligation de poursuivre et d'intensifier nos efforts de promotion de la paix et de la sécurité internationales dans les trois directions suivantes : la consolidation des acquis, le dépassement des barrières politico-idéologiques et le renforcement de la solidarité entre les peuples.

ORGANISATION DES TRAVAUX

Le PRESIDENT : Les membres de la Commission se rappelleront qu'à la date du 13 octobre dernier, le Vice-Ministre des affaires étrangères et Représentant permanent de la Roumanie, S. E. M. Petre Tanasie, a présenté un projet de résolution sur le point 62 d) de l'ordre du jour de la Première Commission, qui a fait l'objet d'une publication sous la cote A/C.1/42/L.1. Considérant l'importance et l'urgence que revêt cette question, je voudrais proposer à la Première Commission que soit engagé le processus de la prise de décision sur ce projet de résolution contenu dans le document qui a été remis et distribué aux membres de la

Le Président

Commission, si possible au cours de la séance qui aura lieu demain après-midi, vendredi 16 octobre 1987. Poursuivant son action dans ce sens, la Commission soumettra par conséquent sa recommandation à l'Assemblée générale pour que celle-ci se prononce, si possible, dès le début de la semaine prochaine.

Si je n'entends pas objection, je considérerai que ma proposition est approuvée par la Commission.

Il en est ainsi décidé.

La séance est levée à 12 h 25.